

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Octobre 1890

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Service anniversaire de S. A. S. le Prince Charles III, décédé le 10 septembre 1889 au château de Marchais, sera célébré solennellement à la Cathédrale de Monaco le 4 novembre prochain, jour de la fête de Saint-Charles, patron de l'Auguste défunt.

**NOUVELLES LOCALES**

Le nombre des étrangers arrivant chez nous augmente chaque jour. Le train 7 est, tous les jours, doublé à Marseille.

Depuis samedi, les concerts de jour et du soir ont lieu dans la salle, la température ne permettant plus de les donner sur la terrasse du Casino.

L'affluence des auditeurs, dimanche soir, était des plus grandes.

M. Dive (Jules-César-Désiré), commissaire spécial au Cercle des Etrangers, est décédé le 25 de ce mois, à l'âge de 62 ans.

Avant d'être appelé à ce poste, où il s'est constamment montré digne de la confiance de l'Administration, M. Dive avait longtemps exercé avec distinction les fonctions de commissaire de police en France et notamment à Marseille, où il y avait laissé les plus honorables souvenirs.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Paris, mercredi dernier, de M. Alphonse Séguy.

M. Séguy était un des plus grands propriétaires de la Principauté ; à Monte Carlo, à la Condamine et même à la Turbie-sur-Mer, il possédait plusieurs villas. Fervent admirateur de notre pays où il venait, chaque hiver, se reposer des fatigues de la vie des affaires parisiennes, il a puissamment contribué à la vogue de Monaco. Il laisse parmi nous d'unanimes regrets.

Nous publions en quatrième page l'horaire du service d'hiver qui sera mis en vigueur le 8 novembre sur les lignes des chemins de fer P.-L.-M.

Les nouvelles de la montagne nous apprennent que la neige est tombée à Saint-Etienne-sur-Tinée, à Valdeblorre et sur les hauteurs de Breil.

De Coni, on mande que, depuis deux jours, la neige tombe à gros flocons.

Enfin, un journal de Marseille dit que la neige couvre les montagnes de Comps (Var). De mémoire d'homme, on ne se rappelle pas avoir vu tomber de la neige, dans ce pays, avant le mois de novembre.

C'est à M. Just-Simon, dessinateur au *Monde Illustré*, que l'administration de la Société des Bains de Mer a confié le soin d'illustrer les programmes pour la prochaine saison théâtrale de Monte Carlo.

M. Just-Simon n'est pas un nouveau venu parmi

nous, et les programmes illustrés, de l'hiver de 1883, avaient été déjà très remarquables.

M. Douhin fils collaborera pour une certaine partie à ce travail.

Dimanche soir, M. Jean Dedieu, attaché à la Direction de la police de la Principauté, se trouvant sur la route de Nice à l'entrée du premier tunnel de la Turbie, a arrêté, au péril de ses jours, le cheval d'une voiture de maître, qui venait de Nice et s'était emporté après avoir brisé ses harnais.

Ce cheval allait atteindre un groupe de plusieurs personnes quand M. Dedieu, n'écouterant que son courage, se jeta à sa tête et fut assez heureux pour le maîtriser après une courte lutte.

Nous sommes heureux d'enregistrer cet acte de dévouement qui honore la police tout entière de Monaco.

La commission du contrôle P.-L.-M. a reçu dimanche le tronçon de ligne (double voie) complètement achevé, de Villefranche à Eze.

A propos de cette ligne, disons que l'on va commencer incessamment les travaux de la voie de Nice à Villefranche.

Quant à la partie comprise entre Eze et Menton, les études viennent de commencer à peine. On ne pourra guère entreprendre les travaux que vers le printemps prochain

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Marseille.** — Il circule en ce moment à Marseille des billets faux de cent francs de la Banque de France, contre lesquels il nous paraît urgent de mettre nos lecteurs en garde. L'imitation de ces billets est tellement parfaite qu'une personne habile peut être elle-même induite en erreur. Samedi, un de ces billets était présenté au guichet de la Caisse d'épargne, et il allait être accepté lorsqu'une circonstance fortuite provoqua un minutieux examen de la part du caissier, qui découvrit la fraude. Ce billet est un peu savonneux et plus soyeux que les billets ordinaires. Il porte les numéros 910 X 1393. Emission 1887 et numéro du contrôle 31,471,910.

**Grasse.** — L'inauguration de la section du chemin de fer du Sud de Montauroux à Grasse, qui relie cette dernière ville à Draguignan, a eu lieu samedi 25 de ce mois.

**Nice.** — M. J.-C. Maistre est nommé vice-consul d'Espagne à Nice, en remplacement de M. J.-B. Maistre, démissionnaire.

**Laghet.** — Dimanche dernier, dans l'après-midi, sept à huit personnes qui avaient pris place dans un omnibus revenaient de Laghet, où elles avaient passé gaiement la journée. A un détour de la route, l'omnibus a versé et les voyageurs ont été précipités sur le sol. Quelques-uns d'entre eux ont été fortement contusionnés.

**Villefranche.** — On annonce que la flotte russe viendra mouiller en rade de Villefranche vers la fin décembre. Probablement, le ministre de la marine fera coïncider l'arrivée de l'escadre de la Méditerranée avec la présence de l'escadre russe. Il est question d'organiser de grandes fêtes à cette occasion.

**Menton.** — La construction d'une halte au quartier de Garavan, derrière le Grand-Hôtel, est décidée. Le concours pécuniaire des habitants et propriétaires est assuré.

La Compagnie P.-L.-M. va envoyer un représentant chargé de se mettre en rapport avec les membres du syndicat et signer l'acte d'acquisition des terrains à occuper pour la construction de la halte qui se poursuivra sans désespérer.

**CAUSERIE**

**Les inondations**

Il n'est malheureusement pas besoin d'un long préambule pour démontrer l'actualité de notre présent sujet. Du 18 au 25 septembre, des pluies abondantes, se succédant sans interruption, ont occasionné, dans les départements du Midi, des inondations dont les comptes rendus quotidiens de la presse ont donné les navrants détails.

L'importance des dégâts matériels n'a pu encore être estimée ; mais elle ne sera pas inférieure à ce que pouvaient supposer les plus sombres prévisions. Des ponts ont été entraînés, des routes effondrées sur une longueur de plusieurs kilomètres, toutes les récoltes encore sur pied, perdues. Des prés, des vignes, des champs riverains, des cours d'eau qui traversent le Gard, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, etc., il ne reste rien. Tout a été emmené par la crue soudaine des eaux.

On peut se défendre contre l'incendie ; contre le lent et continu envahissement de l'eau, la résistance est impossible. Des villages presque entiers ont été détruits : les bâtiments neufs, solidement construits, se sont écroulés comme les chaumières de paille et de torchis. Et combien ont disparu de ceux qui étaient restés là pour sauver leurs dernières ressources, pour porter secours à un voisin en danger ? Combien ont été emmenés, sans défense, au milieu du grondement sourd de l'inondation qui couvrait leurs cris d'angoisse ?

Comme nous le disions plus haut, les inondations du mois dernier ont eu pour cause des pluies persistantes. Bien d'autres phénomènes peuvent encore donner naissance à ces terribles fléaux. Citons, comme la cause la plus puissante, la fonte des neiges et des glaces accumulées pendant l'hiver sur les montagnes.

Parfois, l'inondation tient à l'agglomération, en hiver, des blocs de glace aux endroits resserrés des fleuves ou des rivières, agglomération formant barrage et contraignant l'eau accumulée devant cet obstacle inattendu à déborder bientôt. Si, par suite d'un dégel subit, la débâcle se produit brusquement, l'inondation devient plus terrible dans ses effets destructeurs qu'en aucun autre cas. D'autres fois encore, la crue d'une rivière perpendiculaire à un fleuve arrête le cours de ce dernier et en repousse les eaux supérieures. C'est ce qui occasionne, par exemple, les débordements du Rhône, au-dessus du confluent de l'Arse.

Le même effet peut être produit, comme on le voit pour le Nil, lorsqu'un vent violent souffle avec persistance dans la direction opposée au courant d'un fleuve.

Des causes d'inondation plus rares sont les tremblements de terre et les éruptions volcaniques.

En jetant hors de son lit une rivière, ces cataclysmes

déplacent des masses d'eau énormes et peuvent donner naissance à des lacs et à des mers intérieures, lorsque les masses en mouvement convergent dans les dépressions du sol.

Les pays les plus éprouvés généralement par les inondations sont la Hollande, la Chine, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la France. L'histoire nous rapporte quelques documents sur certains exemples de ce fléau. En 1800, vingt-quatre villages furent détruits près de Presbourg, la même année fut signalée par de semblables catastrophes en différents points de la terre, en Chine, à Saint-Domingue, en France, etc... En 1577, il y eut en Italie une telle abondance d'eaux pluviales que leur trop plein forma le lac Roord.

En France, en 1196, Philippe-Auguste, par suite d'une crue subite de la Seine, fut obligé d'abandonner son palais de la Cité et de se réfugier à l'abbaye de Sainte-Geneviève; en 1658, les eaux s'élevèrent à Paris à 8 mètres 95 au-dessus du niveau habituel.

Quelques années auparavant, en 1651, la Loire avait aussi débordé et ravagé les rives. Les dégâts avaient été si grands que, longtemps après encore, on appela cette année l'année du déluge.

### BIBLIOGRAPHIE

On lit dans le *Polybiblion*, revue bibliographique universelle, l'article suivant au sujet du tome second des *Documents historiques* relatifs à la Principauté de Monaco :

Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent les projets de publications historiques empruntées aux Archives de Monaco, auxquelles feu S. A. S. le Prince Charles III avait donné son assentiment; le volume paru en 1888 leur a été signalé ici (tome LIII, p. 361-362). Celui que le laborieux archiviste de la Principauté vient de mettre au jour est comme lui digne de toute l'attention du monde savant. Il est consacré aux années écoulées entre 1494 et 1540, pendant lesquelles la seigneurie appartient aux enfants de Lambert et de Claudine Grimaldi : Jean II (1494-1505), dont le nom a été omis par l'*Art de vérifier les dates*, le P. Anselme et Moréri, Lucien (1505-1523) et Augustin (1523-1532). Au décès de celui-ci, elle revint au fils de Lucien, à Honoré I<sup>er</sup> qui, âgé de dix ans, fut élevé sous la tutelle d'Etienne Grimaldi.

Dans une longue introduction, M. Saige étudie les événements de cette époque : la part active prise à la politique et aux campagnes de Charles VIII en Italie par Jean II, son alliance et celle de Lucien avec la France, la mort violente de Jean II, tué par son frère au milieu d'une querelle, le siège de Monaco par les Génois en 1506-1507, l'emprisonnement de Lucien par les ordres de Louis XII, les mesures législatives édictées par Lucien, et son assassinat par les Doria, le changement de politique inauguré par Augustin qui, rompant avec les traditions de ses prédécesseurs et cédant à l'influence du comte de Bourbon, contracte avec l'Espagne une alliance qui dura plus d'un siècle; la mort d'Augustin, laquelle n'advint pas sans soupçon de poison; à l'avènement d'Honoré, les manœuvres d'Etienne pour rester seul maître à Monaco et l'adresse avec laquelle il parvint à se débarrasser de ses cotuteurs et à jeter hors de la Principauté le commissaire de l'Empire, puis à perpétuer entre ses mains la tutelle pour laquelle il se fit consentir les pouvoirs les plus étendus en attendant que son pupille lui confirmât à son tour une autorité qu'il prétendait bien ne quitter qu'avec la vie.

Les péripéties ne font pas défaut à l'histoire de ces quarante-six années; M. Saige les a éclairées de la façon la plus satisfaisante en groupant autour de chacune d'elles un nombre considérable de documents empruntés aux divers dépôts de l'Europe. L'un deux a droit à une mention spéciale, c'est le *Libro de la progenie et vita de li illustrissimi signori di Monago*, lequel, œuvre de l'un des familiers d'Etienne Grimaldi — de Louis Laurenti probablement — est une chronique des années 1332 à 1534, où figurent des épisodes importants dont on chercherait vainement la trace ailleurs. Sa rentrée aux Archives de Monaco et sa publication aux pages 817-836 du tome II des *Documents* font le plus grand honneur à la sagacité de M. Saige.

Ce volume ne clôt pas les *Documents sur Monaco*;

l'abondance des textes est telle qu'un seul volume ne suffira peut-être pas pour tous ceux qui doivent encore voir le jour. On ne peut que souhaiter de voir l'œuvre s'étendre et multiplier les témoignages de l'importance de Monaco sur les destinées du midi de l'Europe.

BERTRAND DE BROUSSILLON.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le monde parisien prend de plus en plus le goût des déplacements. C'est une réflexion que chacun se faisait en assistant aux grandes soirées de contrat qui ont eu lieu cette semaine, notamment à celles qui ont été données à l'occasion des prochains mariages de M<sup>lle</sup> Marie de Mohrenheim avec le vicomte Edouard de Sèze et de M<sup>lle</sup> Labour avec M. Etienne Harlé d'Ophvoe. On ne se serait jamais douté qu'on était en octobre, en voyant la foule d'élite qui se pressait dans les salons. Un grand nombre de personnes n'hésitent plus, lorsqu'il y a une grande réunion, à Paris, à quitter momentanément la campagne. Cela tient à la grande facilité qu'on commence à avoir de voyager avec confort.

*Cléopâtre*, le beau drame de MM. Sardou et Moreau attire, chaque soir, à la Porte-Saint-Martin, le public le plus élégant. La location est faite jusqu'à la dixième représentation, à l'heure actuelle, et le public se presse au guichet supplémentaire qui vient d'être ouvert. Cette année, plus encore que l'année dernière, le monde véritable ne cherche plus à assister aux premières représentations. Il ne dispute plus aux journalistes et aux personnes amies des directions les loges et les fauteuils; il ne s'expose plus à être assis à côté de couturières, d'actrices ou de reporters de coulisses; il attend la quatrième représentation, et alors il juge les œuvres en dehors de tout contact étranger, sans tenir compte des appréciations de la critique, qui perd tous les jours de plus en plus son autorité. Ce ne sera donc que la semaine prochaine qu'on connaîtra l'opinion du véritable public sur ce nouveau chef-d'œuvre, qui est un superbe pendant à *Théodora*. *Cléopâtre* est un des spectacles les plus curieux et les plus intéressants que l'on puisse voir : les décors sont superbes, les costumes étincelants, la mise en scène réglée avec un art supérieur. Et ce cadre superbe fait ressortir des scènes de premier ordre, dont deux au moins sont dignes de Shakespeare, des études de passions admirables, de superbes duos d'amour. L'interprétation est excellente : M<sup>me</sup> Laure Fleur est charmante dans le petit rôle d'Octavie, M. Favre est excellent dans sa scène, MM. Bouyer, Rebel, Darmont et Herbert tiennent leurs rôles avec talent. M. Garnier, qui a un profil de médaille romaine et une fort belle prestance, est très distingué dans le rôle de Marc-Antoine. Mais ce qui passionne surtout le public, c'est *Cléopâtre*, c'est Sarah Bernhardt, qui est en scène, du commencement à la fin du drame, et dont le tempérament, dont les défauts mêmes servent si bien l'œuvre qu'elle interprète. Des applaudissements frénétiques ont salué les interprètes et les auteurs le jour de la première représentation, et les plus ardents à applaudir étaient ceux-là même qui, le lendemain, essayaient de glisser des réserves dans les éloges qu'ils ne pouvaient refuser à ce succès incontesté. M. Sardou est, du reste, habitué, de longue date, à cette guerre sourde qui ne nuit qu'à ceux qui la font.

Ce qui enlève peu à peu tout crédit aux comptes rendus de la presse, c'est la facilité avec laquelle, par camaraderie, elle porte aux nues des pièces sans valeur. Les Nouveautés, par respect pour la dernière volonté de leur regretté directeur Brasseur, donnent en ce moment une pièce d'un naturalisme doucereux, *le Maître*, de M. Jean Julien. Il y a du talent dans cet essai de réforme théâtrale et l'interprétation est bonne. Mais fallait-il dire tout le bien qu'on a dit de cette pièce qui manque d'intérêt? Était-il nécessaire de glorifier l'auteur, pour une étude paysanne assez monotone? Le public a fait justice de cet engouement : la pièce se joue devant les banquettes. Le *Théâtre libre*, avec son public spécial, suffit à encourager les tentatives de quelques membres de ce qu'on appelle un peu prétentieusement la Nouvelle Ecole dramatique. Il n'y a qu'un vrai théâtre, c'est celui où l'on s'amuse.

En dehors des réceptions de mariage, nous n'avons guère à signaler que la première invitation lancée dans Paris pour la saison qui va s'ouvrir : c'est celle que le comte et la comtesse de Chambrun viennent d'envoyer à leurs amis pour les prévenir qu'ils recevront tous les jeudis de novembre à partir de deux heures de l'après-midi dans leur hôtel de la rue Monsieur. On fera beaucoup de musique religieuse dans la belle chapelle de l'hôtel où les meilleurs artistes interpréteront des fragments de Bach, de Haendel et des maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle. La princesse Marie, sœur du duc de Cambridge, et son mari, le duc de Teck, qui viennent d'arriver à Paris avec la princesse Mary et le duc de Sabran, se sont rendus immédiatement au château de Dampierre. Il y aura, en leur honneur, grande chasse à courre dans la forêt de Rambouillet, avec l'équipage de M<sup>me</sup> la duchesse d'Uzès, bal, représentation théâtrale et, si le temps le permet, fête villageoise.

Au château de Chaumont, le prince et la princesse

Amédée de Broglie s'occupent du programme des fêtes qui auront lieu le mois prochain dans cette demeure seigneuriale qu'ils ont fait restaurer avec goût et magnificence. Il y aura des représentations dans la grande salle, où l'on vient de dresser un théâtre, les unes pour la comédie, sous la direction de la princesse de Broglie, les autres pour la musique, sous la direction de sa sœur, la vicomtesse de Trédern.

On annonce enfin que la princesse de Brancovan, qui vient de quitter sa villa d'Amphion, située sur les bords du lac de Genève, et de rentrer à Paris dans son hôtel de l'avenue Hoche, reprendra très prochainement la série de ses déjeuners du dimanche, où se reçoivent, sans distinction de parti, ni d'école, toutes les personnalités marquantes de la politique, de la diplomatie, des arts et de la littérature.

DANGEAU.

### FAITS DIVERS

L'*Evening Standard* donne la description d'une maison, appartenant à l'un des chefs de la maison Edison, où l'électricité joue le plus grand rôle.

Si quelqu'un s'approche de la porte d'entrée, celle-ci s'ouvre d'elle-même et se referme automatiquement; dès que le visiteur place son pied sur les marches du porche, des sonnettes sont agitées à la cuisine et dans le cabinet du maître de la maison.

En touchant le marteau, la porte s'ouvre d'elle-même avant que le coup ait retenti; et pendant le diner, une musique jouée par l'électricité, charme les oreilles des convives.

Si un invité passe la nuit, au moment où il entre dans sa chambre, le lit se découvre de lui-même, et quand il éteint sa bougie, toute une bande de squelettes, de pierres tumulaires et de hiboux glissent le long des murailles, paraissant et disparaissant dans une lueur diabolique.

La maison est pourvue de nombreux arrangements basés sur l'électricité et est très curieuse à visiter.

Mais, ajoute notre confrère anglais, il en est très peu qui voudraient l'habiter, les exhibitions de squelettes, de hiboux, etc., ne se recommandant pas tout spécialement aux personnes nerveuses.

Selon M. le docteur Delthil, tout semble démontrer, dit-il, que la diphtérie des animaux, qu'elle provienne des mammifères ou plus spécialement de la race ornithologique, est analogue à celle de l'homme, qu'elle est transmissible de l'animal à l'homme et réciproquement. Il en résulte la nécessité de surveiller activement au point de vue de la contagiosité possible, les animaux de nos étables et de nos basses-cours et d'assurer l'inspection des marchés. Cette opinion s'accredite de jour en jour en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse.

A Archiac, arrondissement de Jonzac, une femme B... a découvert, ces jours derniers, en démolissant un vieux mur de la maison de son maître, un véritable trésor enferrmé dans une boîte en fer et consistant en monnaies d'or et d'argent qui paraissent dater du règne de Henri III. Un amateur, à première vue, en a offert 12,000 francs.

Veut-on savoir combien il a été pêché de sardines dans les eaux françaises en 1889, tant en bateau qu'à pied? Un milliard, cent cinquante millions, cinq cent vingt-trois mille, sept cent trente-six sardines.

C'est le chiffre officiel de la statistique du ministère de la marine.

### VARIÉTÉS

#### La richesse autrefois

Vaisselle d'or et d'argent. — Les mobiliers somptueux. — Le pillage des camps. — La vaisselle à la Monnaie. — La Révolution et l'argenterie française.

L'étude de certains documents anciens donne de curieux renseignements sur la vie de ceux qui nous ont précédés; on comprend aujourd'hui que l'histoire d'un peuple ne se résume pas tout entière dans les batailles, les victoires remportées ou les défaites subies; la vie intime d'autrefois prend une singulière importance.

Parmi toutes ces manifestations de la vie intime des nations, une des plus significatives assurément est le mobilier. Ses formes spéciales, les modifications qu'il subit, sa richesse plus ou moins grande, son aspect plus ou moins décoratif ne sauraient laisser l'historien indifférent.

Eh bien, s'il est une chose particulièrement remarquable, c'est la présence d'une étonnante quantité de métal précieux chez les princes et les rois, au moyen âge, c'est-à-dire à une époque où l'or et l'argent étaient en somme assez rares.

Certes, nous n'avons pas la pensée de nous baser sur les dires exagérés des poètes, mais les chiffres et les documents officiels sont là, ils sont assez probants et assez intéressants.

Au quatorzième siècle, en pleine guerre de Cent Ans, l'inventaire de l'argenterie du duc Louis I<sup>er</sup> d'Anjou dénonce plus de 790 pièces de vaisselle plate ou montée, pesant 8,036 marcs d'argent et 1,118 marcs d'or représentant, au prix actuel du métal et sans parler des façons, une valeur intrinsèque de près de 1,300,000 francs.

Le frère de Louis d'Anjou, Charles V, le « sage roy », comme l'appelait Christine de Pisan, était encore mieux fourni. En 1380, année de sa mort, le poids de sa vaisselle d'or montait à 3,879 marcs, celle de vermeil à 6,184 marcs, celle d'argent à 3,127 marcs, soit en tout, plus de 16,000 marcs de métal valant 3,524,550 francs.

Etant donné qu'à cette époque le pouvoir de l'or et de l'argent était six fois plus fort que de nos jours et que les espèces sonnantes manquaient constamment, on peut se faire une idée du luxe que représentait ce débordement d'orfèvrerie.

Eh bien, cette profusion avait sa cause, sa raison d'être; elle était en quelque sorte une nécessité des temps.

A une époque où les valeurs de banque n'existaient pas, où la rente était inconnue, les matières d'or et d'argent constituaient la seule fortune mobilière des princes et des rois. Drainées au moyen d'impôts, recueillies sous forme de monnaies, elles venaient s'entasser dans les coffres du suzerain qui, au lieu de les laisser inactives, les transformait en plats somptueux, en drageoirs magnifiques, en nefs élégantes, en salières, en hanaps, en trépieds, etc.

Exposées aux yeux de la foule, aux jours des grandes cérémonies, elles devenaient la preuve évidente, palpable, de la richesse du prince et de sa puissance. On ne célébrait point alors de solennité sans exhiber tous ces beaux vases d'or et d'argent.

La possession d'une nombreuse vaisselle d'or et d'argent était si bien à cette époque une des marques constitutives de la puissance royale que le prince de Lusignan, dépossédé de son titre de roi d'Arménie et de ses Etats, étant venu, en 1385, demander un asile à Charles VI, le roi de France lui fit remettre 5,000 livres pour qu'il pût « s'estoffer » de la vaisselle nécessaire pour « tenir son estat ».

Bien mieux, Monstrelet nous apprend qu'un des griefs invoqués par le duc de Bourgogne contre l'administration du duc d'Orléans, c'est que ce même roi Charles VI, n'avait point la vaisselle comme il appartient à son royal « estat » et que si « aucune en avoit à peu d'occasion estoit engagée. » C'est cette facilité de la donner en gage pour contracter des emprunts qui était la principale raison d'être de la vaisselle d'or.

Deux siècles et demi plus tard, cette façon de concevoir les prérogatives souveraines était encore si généralement admise, que M<sup>me</sup> de Motteville racontant le départ précipité de la reine Christine (1653) constate que cette « amazone suédoise » s'en alla « suivie seulement de « sa chétive troupe sans train, sans grandeur, sans vaisselle d'argent ni aucune marque royale ».

Les princes, en effet, ne se bornaient pas à exhiber leur fastueuse argenterie dans leurs palais, châteaux ou manoirs. Tenant à avoir constamment sous la main cette importante fraction de leur fortune mobilière, ils s'en faisaient suivre même à la guerre et souvent ils eurent lieu de s'en repentir.

Froissart rapporte qu'après la bataille de Poitiers (1356), les Anglais se trouvèrent tout d'un coup enrichis par le pillage de la vaisselle d'or et d'argent du roi Jean et des seigneurs de son entourage. En 1369, par une juste réciprocité, Pembroke, surpris par Louis de Sancerre, perdit, lui aussi, toute sa vaisselle d'or et d'argent. On sait que pareille mésaventure arriva par trois fois à Charles le Téméraire, et François de Rabutin raconte qu'au camp d'Arlon (1569) « la plupart de la vaisselle d'argent » du duc de Guise fut pareillement « dépecinée, fondue et perdue ».

Ce n'était point, au surplus, le seul genre d'aventures fâcheuses que ces belles orfèvreries eussent à redouter. A toutes les époques, elles constituèrent le grand réservoir métallique auquel on venait demander, dans les cas graves, des ressources instantanées.

L'admirable argenterie de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, dont

nous parlons plus haut, fut fondue pour subvenir à la conquête de la Sicile. Celle de Charles V fut employée à soutenir les guerres intestines qui marquèrent le commencement du quinzième siècle.

Louis XI ne se borna pas à faire fondre son argenterie; il réquisitionna celle de ses fidèles sujets pour en orner les sanctuaires qui lui étaient particulièrement chers; et, si nous en croyons Jehan de Troyes, il ordonna des commissaires « pour prendre et saisir toute la vaisselle qu'on pourrait trouver es-Paris et aultres villes ».

Après la bataille de Pavie, l'orfèvrerie de François I<sup>er</sup> fut envoyée à la Monnaie et l'on fondit même la nef royale. Henri II, en 1554, fut obligé de faire appel à la générosité de ses sujets et confisqua l'argenterie qu'on ne lui donnait pas de bonne grâce.

De la Noue rapporte que le prince de Condé et Coligny, « faisant de nécessité vertu », employèrent, en 1568, « tout leur art, crédit, éloquence », pour persuader à leurs coreligionnaires de se dessaisir de leur vaisselle en faveur de la « Religion »; et nous lisons dans les *Mémoires du chancelier de Chaverny* que les habitants de Paris assiégé (1590), durent, bon gré mal gré, suivre l'exemple du légat, qui « consumma jusqu'à sa vaisselle d'argent après avoir mangé toutes les autres commodités qu'il avoit. »

Mais toutes ces refontes n'approchent pas de celles qui marquèrent les dernières années du règne de Louis XIV.

En 1689 et en 1709, le merveilleux mobilier en argent massif qui faisait du palais de Versailles la plus riche demeure du monde entier, fut envoyé à la Monnaie. Les opérations de la fonte, surveillées par M. du Metz, durèrent du 9 décembre 1689 au 19 mai 1690 et rendirent en poids 82.322 marcs 5 onces d'argent équivalant à une somme de 2,505,637 livres 4 sols 9 deniers.

Le roi, si nous en croyons Voltaire, s'étonna de ne retrouver que la moitié des sommes déboursées par lui; il n'avait pas compté, paraît-il, sur la perte des façons.

De nouvelles refontes, en 1759 et en 1789, infligèrent à l'orfèvrerie du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles un sort aussi funeste.

Mais on voit, par ces quelques exemples, combien certains amateurs et quelques historiens sont mal renseignés quand ils imputent à la Révolution la destruction de toute l'argenterie ancienne. Celle-ci, depuis bien longtemps, avait déjà passé par le creuset des fondeurs, et si l'on doit s'étonner d'une chose, c'est qu'à travers tant d'événements néfastes quelques pièces aient encore pu parvenir jusqu'à nous.

Tous ces renseignements, on le voit, sont bien curieux; combien les mœurs ont changé sur ce point! Il est vrai, nous le répétons, que les richards d'autrefois n'avaient pas les moyens de placement d'argent que nous avons aujourd'hui. Le commerce, les affaires étaient considérés comme indignes de la noblesse, et la noblesse était surtout celle qui possédait à cette époque.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi VINGT-NEUF OCTOBRE COURANT, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

## AVIS

A partir d'aujourd'hui, le cabinet de M<sup>e</sup> DESFORGES, avocat à Monaco, est transféré, 2, avenue de la Gare, au premier.

Etude de M<sup>e</sup> François CORDONNIER, notaire à Monaco  
2, avenue de la Gare

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> CORDONNIER, notaire à Monaco, le vingt-cinq octobre courant, monsieur Benedetto DE GIORGI et madame Joséphine GROHIN, son épouse, ont vendu à monsieur Jean-Baptiste RAMADE et madame Marie-Antoinette TRINTINHAC, son épouse; le fonds d'hôtel-restaurant connu sous le nom d'*Hôtel d'Angleterre*, qu'ils exploitaient ensemble à Monaco, rue Florestine, numéro 10.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> CORDONNIER, notaire, ou les susnommés ont élu domicile, dans le délai de dix jours, sous peine de déchéance.

## CATHÉDRALE DE MONACO

Vendredi 31 octobre 1890

(VEILLE DE LA TOUSSAINT)

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres de la Toussaint, avec assistance de Mgr l'Evêque.

Samedi 1<sup>er</sup> novembre

### SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

(FÊTE DE PRÉCEPTÉ)

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, récitation du Chapelet, clôture du mois du Saint Rosaire, Salut solennel.

Dimanche 2 novembre

3 heures du soir. — Vêpres du Dimanche, suivies des Vêpres des Morts, Sermon, Salut, avec assistance de Sa Grandeur.

Lundi 3 novembre

### FÊTE DES MORTS

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, *pro Defunctis*.

Mardi 4 novembre

Service Solennel d'Anniversaire pour le repos de l'âme du

### Prince CHARLES III

10 heures du matin. — Grand'Messe funèbre et Absoute par Mgr l'Evêque.

L'Orchestre et la Maîtrise, sous la direction de M. Bellini, exécuteront la Messe de Madonno.

Mercredi 5 novembre

### SERVICE FUNÈBRE POUR LES PRINCES DÉFUNTS

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale avec Orchestre — Absoute donnée par Sa Grandeur.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES

Dimanche prochain 2 novembre, à 2 heures et demie de l'après-midi, après le chant des Vêpres des morts, le clergé paroissial de l'église Saint-Charles, la confrérie de Saint-Laurent et la Congrégation des filles de Marie, se rendront en procession au cimetière de Monaco, et au retour on donnera le Salut dans ladite église paroissiale.

Les fidèles de Monte Carlo sont invités à se joindre au pieux cortège pour aller prier les chers défunts.

Madame V<sup>te</sup> Philomène MÉDECIN, née GASTAUD et ses enfants — Monsieur et Madame Antoine MÉDECIN et leur famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister, mercredi dernier, aux obsèques de

Monsieur Paul MÉDECIN

leur Epoux, Père et Fils

Et prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part de vouloir bien pardonner un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Madame DIVE remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jules-César-Désiré DIVE

Et prie les personnes qui n'ont pas reçu de lettres de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 octobre 1890

Table listing arrivals from various ports like SAINT-TROPEZ, TARRAGONE, MARSEILLE, SAINT-TROPEZ, MENTON with ship names and agents.

Départs du 20 au 26 octobre

Table listing departures to various ports like MARSEILLE, SAINT-TROPEZ, MENTON with ship names and agents.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial. Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

POUR BIEN DÉJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

ARMITA ET CIE AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOURVEMENT DE LOYERS ENGLISH SPOKEN

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Table with meteorological data including barometric pressures, air temperatures, relative humidity, winds, and sky conditions for dates 21-27.

MAISON MODÈLE VIVE DAVOIGNEAU ARTICLES DE PARIS — SOUVENIRS DE MONTE CARLO Papeterie, Photographies, Parfumerie OPTIQUE — ÉVENTAILS — PARAPLUIES — OMBRELLES ARTICLES DE JEUX — JOUETS Avenue de la Costa, Monte Carlo

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS. ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS Locations et ventes de PIANOS

Horaire de la MARCHÉ DES TRAINS à partir du 8 Novembre 1890. — Service d'Hiver

Ligne de Paris à Marseille, Monaco, Monte Carlo et Vintimille

Large train schedule table for the Paris to Marseille/Monaco line, showing departure and arrival times for various stations and train types.

Ligne de Vintimille à Monte Carlo, Monaco, Marseille et Paris

Large train schedule table for the Vintimille to Monte Carlo/Monaco line, showing departure and arrival times for various stations and train types.

(a) Des trains de luxe dits Méditerranée, seront faits à jour fixe, pour assurer le service international. Ils porteront le N° 8004; ils auront lieu, au départ de Bercy, les mercredi, vendredi, dimanche entre Bercy et Vintimille. (b) Le train de luxe Méditerranée numéro 8002 à lieu trois fois par semaine, au départ de Vintimille les lundi, jeudi et samedi.

La Chasse Illustrée, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques. Prix de l'abonnement: 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez Firmin-Dinor et Cie, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

En vente à l'Imprimerie de Monaco: MONACO ET SES PRINCES Par H. Mévius Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix: 6 francs CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE CODE DE COMMERCE CODE CIVIL — CODE PÉNAL Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique HOUSE AGENT Agence de Location (Villas) VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminie.